



Cahors, le 06 avril 2018

LOT AVAL

**Section de voie : SOTURAC - ALBAS
Ouverture partielle de la navigation**

DDT46 / 2018 / n° 01

**LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES TERRITOIRES DU LOT
chargé de la police de la navigation**

INFORME

**DE L'OUVERTURE PARTIELLE DE LA NAVIGATION
(FRANCHISSEMENT DE L'ECLUSE D'ORGUEIL)
A COMPTER DU VENDREDI 6 AVRIL 2018
AUX PROFESSIONNELS DE LA BATELLERIE
(BATEAUX A PASSAGERS UNIQUEMENT)**

- **DU PK 83+080 AU LIEU-DIT POMPIDOU (COMMUNE DE SOTURAC) AU
PK 88+700, AVAL DE L'ECLUSE DE TOUZAC (COMMUNE DE
TOUZAC).**

UN NOUVEL AVIS A LA BATELLERIE INFORMERA DE L'OUVERTURE GENERALE DU
SECTEUR SOTURAC/ALBAS LORSQUE LA VOIE D'EAU AURA ETE INTEGRALEMENT
REMISE EN ETAT.

DDT du Lot
Service Eau, Forêt, Environnement

Bertrand DE CASTELJAU

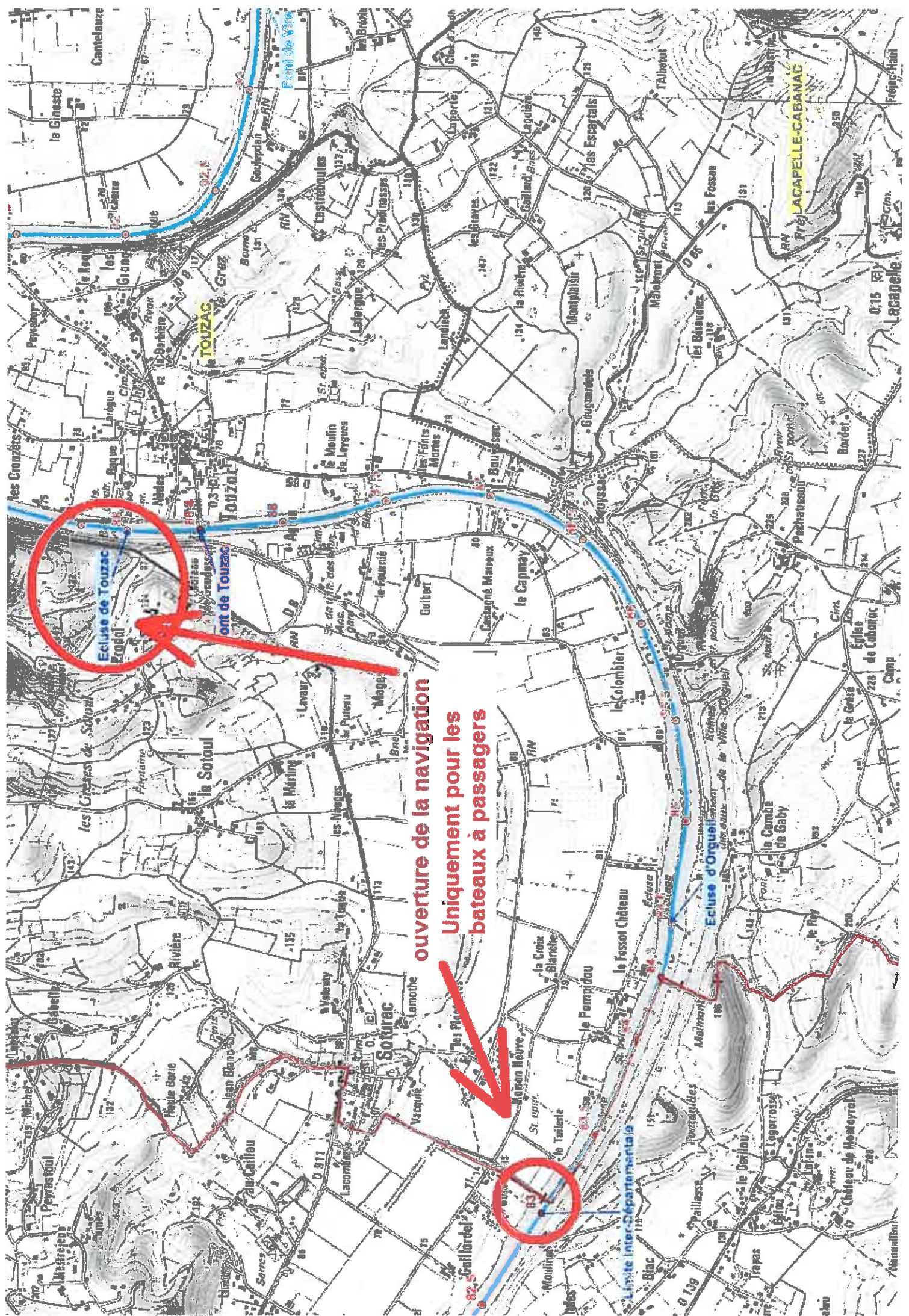
Commentaire :

Un plan est joint, en annexe, à l'avis à la batellerie.

En cas de besoin, les services à contacter sont les suivants :

- **Service navigation du Département du Lot :**
le numéro d'astreinte est affiché aux écluses,
- **Direction Départementale des Territoires du Lot**
Service Eau, Forêt Environnement
Police de la navigation
Tel : 05 65 23 60 60

DATE LIMITE DE L'AVIS A LA BATELLERIE : Jusqu'à nouvel avis à la batellerie.



Ecluse de Touzac

Pont de Touzac

ouverture de la navigation
Uniquement pour les
bateaux à passagers

Limite Inter-Departementale